

**Centre
de services scolaire
des Chênes**

Québec 

CADRE ORGANISATIONNEL

2024-2025

Version adoptée par le conseil d'administration

Territoires pédagogiques

JUIN 2023

TABLE DES MATIÈRES

TERRITOIRES PÉDAGOGIQUES.....	3
-------------------------------	---

**Centre
de services scolaire
des Chênes**

Québec 

**TERRITOIRES PÉDAGOGIQUES
DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

Version adoptée par le conseil d'administration

Territoires pédagogiques

JUIN 2023

ÉCOLES PRIMAIRES

Le territoire pédagogique d'une école comprend une partie du territoire du Centre de services scolaire confiée à cette école aux fins d'enseignement aux élèves du secteur jeune. Le Service des ressources éducatives peut, aux fins de réaliser l'inscription de l'ensemble des élèves, confier à une autre école que celle prévue au territoire pédagogique, la responsabilité de l'enseignement d'un ou de plusieurs élèves.

La réalisation des cartes des territoires pédagogiques ci-dessous a été possible grâce à la collaboration de la MRC de Drummond et de la Ville de Drummondville.

ÉCOLES PRIMAIRES DU SECTEUR NORD

Le secteur NORD regroupe neuf écoles primaires situées dans la municipalité de Saint-Majorique et dans une partie de la ville de Drummondville.

Liste des écoles

Frédéric-Tétréau / Immaculée-Conception, Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Majorique, Saint-Pie-X, aux Quatre-Vents, Saint-Pierre et le Relais

Frédéric-Tétréau (005) et Immaculée-Conception (006)	liste_rues_et_numéros_civiques\Immaculée-Conception et Frédéric-Tétréau.pdf	carte\Bassin Immaculee-Conception Frederic Tetreau.pdf
<p>Description :</p> <p>Le territoire compris entre la rivière Saint-François, le boulevard Saint-Joseph côté pair, l'autoroute 20, la rue Marchand (les deux côtés) et la rue Moisan (les deux côtés). Le territoire compris entre l'autoroute 20, la rue de l'Émissaire, le boulevard Patrick, la rue Poulin et le boulevard St-Joseph côté pair. Le boulevard Patrick et la rue Poulin sont exclus. Le territoire compris entre l'autoroute 20, le boulevard St-Joseph côté impair, la rue Genest et la rue St-Roch (à partir de la rue Kubota).</p>		
Saint-Majorique (007)	liste_rues_et_numéros_civiques\Saint-Majorique.pdf	carte\Bassin St-Majorique.pdf
<p>Description :</p> <p>La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham. La partie de la ville de Drummondville située entre les limites de Saint-Majorique-de-Grantham, la rivière St-François, le boulevard Patrick, la rue Poulin, la rue Gisèle et le boulevard Lemire Ouest. Le boulevard Lemire Ouest est exclu. Le 5e rang situé entre les limites de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham et l'autoroute 20.</p>		
Notre-Dame-du-Rosaire (010) et Sainte-Marie (011)	liste_rues_et_numéros_civiques\ND-Rosaire et Ste-Marie.pdf	carte\Bassin Notre-Dame-du-Rosaire et Ste-Marie.pdf
<p>Description :</p> <p>Le territoire compris entre la 8e avenue (des deux côtés), le boulevard Lemire, la piste cyclable et la voie de chemin de fer. Le territoire compris entre le boulevard Lemire, la rue Saint-Laurent, la 27e avenue et la voie ferrée. Le territoire compris entre le boulevard Lemire, la rue Bertrand, la 25e avenue et la rue St-Laurent. Le boulevard Jean-de-Brébeuf côté impair entre la rue François 1er et le 7e rang de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham. Le territoire compris entre le boulevard Lemire, la rue Saint-Pierre, l'autoroute 55 et les limites de la municipalité de Saint-Majorique. Le côté pair du boulevard Lemire est exclu entre les rues Sigouin et Saint-Pierre. Le territoire compris entre le boulevard Lemire, l'autoroute 55, la voie ferrée et la rivière Saint-Germain. Le territoire compris entre l'autoroute 20, le boulevard Lemire, la rue Janelle et la rue Luneau. Les rues Janelle et Luneau sont exclues. Le territoire compris entre l'autoroute 55, la piste cyclable, le boulevard Lemire côté impair et le boulevard Jean-de-Brébeuf, excluant la rue Jean-de-Lalande jusqu'à la rue Lévesque, le boulevard Jean-de-Brébeuf jusqu'à l'autoroute 55 et la rue Lévesque entre Jean-de-Lalande et Jean-de-Brébeuf. Le territoire compris entre le boulevard Jean-de-Brébeuf (des deux côtés), l'autoroute 20, et entre l'autoroute 55 et les limites de Saint-Germain-de-Grantham à l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 5e rang de Drummondville compris entre le rang Watkins et l'autoroute Jean-Lesage. - Du rang Watkins de Drummondville 		

Saint-Joseph (014)	liste rues et numéros civiques\Saint-Joseph.pdf	carte\Bassin St-Joseph.pdf
Description : Le territoire compris entre le boulevard Saint-Joseph côté impair et la 7e avenue (des deux côtés), la rue Saint-Frédéric (des deux côtés) et la rue Celanese (des deux côtés). Le territoire compris entre la rue des Forges (des deux côtés), le boulevard Saint-Joseph côté pair, les rues du Moulin (des deux côtés), Poirier (des deux côtés) et la rivière Saint-François. Les rues transversales situées entre des Forges et Marchand (Frontenac, Heriot, Brock, Lindsay, Dorion, Bellevue, Bérard et Holmes), à l'exclusion des rues Moisan, Brouillard et Garceau.		
Saint-Louis-de-Gonzague (015)		
Description : École à vocation régionale		
Saint-Pie-X (018)	liste rues et numéros civiques\Saint-Pie-X.pdf	carte\Bassin St-Pie X.pdf
Description : Le territoire compris entre le boulevard Saint-Joseph du côté impair, le boulevard Lemire, la rue Saint-Georges et Raphaël Nolet (des deux côtés) et la voie de chemin de fer. Le territoire compris entre le boulevard Lemire côté impair, l'autoroute 55, la rue Auguste et la rivière Saint-Germain.		
Saint-Pierre (019)	liste rues et numéros civiques\Saint-Pierre.pdf	carte\Bassin St-Pierre.pdf
Description : Le territoire compris entre le boulevard Saint-Joseph côté impair, l'autoroute 20, le boulevard Lemire côté pair et la rue Chassé en excluant la partie ci-dessous : Le territoire compris entre l'autoroute 20, le boulevard Lemire, la rue Janelle et la rue Luneau ainsi que la partie du boulevard Lemire située entre l'autoroute 20 et la rue Power. Les rues Luneau et Janelle sont cependant incluses.		
Le Relais (037)		
Description École à vocation régionale		
Aux Quatre-Vents (038)	Liste rues et numéros civiques\aux Quatre-Vents.pdf	carte\Bassin Aux-Quatre-Vents.pdf
Description : Le territoire compris entre le boulevard Lemire, l'autoroute 55, la piste cyclable et la voie de chemin de fer en excluant la partie ci-dessous : Le territoire comprenant le boulevard Lemire, la rue Bertrand jusqu'à la 25e avenue; la 25e avenue entre Bertrand et Saint-Laurent; la rue Saint-Laurent entre le boulevard Lemire et la 27e avenue; la 27e avenue entre Saint-Laurent et la voie de chemin de fer. Ainsi que la portion du territoire comprise entre la voie de chemin de fer, la 26e avenue, le boulevard Lemire et la rue Bertrand.		

ÉCOLES PRIMAIRES DU SECTEUR SUD

Le secteur SUD regroupe huit écoles primaires situées dans la municipalité de L'Avenir et dans une partie de la ville de Drummondville.

Liste des écoles

Christ-Roi, Duvernay, L'Aquarelle / Saint-Simon, L'Avenir, Saint-Étienne, Saint-Nicéphore, à l'Orée-des-Bois et de la Marconi.

Christ-Roi (003)	liste rues et numéros civiques\Christ-roi.pdf	carte\Christ-Roi.pdf
Description : Le territoire compris entre la rivière Saint-François, le boulevard Saint-Joseph côté pair, la 106e avenue et le boulevard des Chutes côté pair.		
Duvernay (004) et Chabanel (034)	liste rues et numéros civiques\Duvernay.pdf	carte\Duvernay.pdf
Description :		

Le territoire compris entre la rivière Saint-François et le boulevard Saint-Joseph côté pair, la rue Celanese et la 105e avenue (des deux côtés). Les rues transversales situées entre Celanese et Du Moulin (Du Boulanger, Du Buandier, De la Dominion, Demers, Scott et Dollard) et la partie du boulevard Mercure située entre les rues Celanese et Lindsay.		
Saint-Étienne (013)	liste rues et numéros civiques\Stetienne.pdf	carte\Stetienne.pdf
<p>Description :</p> <p>Le territoire compris entre l'autoroute 55 et la rivière Saint-François jusqu'au boulevard des Chutes côté impair et jusqu'à la rue Lafond et la 132e avenue de l'autre côté du boulevard Saint-Joseph.</p> <p>Exclusion : Le territoire compris entre la rue Plessis, la rue Fabre, le boulevard Mercure (excluant celui-ci) et le boulevard Saint-Joseph (excluant celui-ci).</p> <p>Exclusion : Le territoire compris entre les rues Fabre, Plessis, du Chardonnay et la 117e avenue.</p>		
Saint-Nicéphore (016)	liste rues et numéros civiques\StNicephore.pdf	carte\StNicephore.pdf
<p>Description :</p> <p>Le territoire compris entre la rivière Saint-François, le boulevard Tourville, la route 139 et la limite de la municipalité de L'Avenir à l'exclusion des territoires suivants : le boulevard Allard et ses affluents entre la limite de la municipalité de L'Avenir et la route Caya, la route 143 et ses affluents entre la route Caya et la limite de la municipalité de L'Avenir ainsi que la route Caya entre le boulevard Allard et la route 143.</p> <p>Sont également compris : le chemin Longue-Pointe, le Bec-du-Canard, la rue Du Colvert et la route Caya entre le boulevard Tourville et le 7e rang, le quadrilatère formé par l'autoroute 55, la route 139, la rue Meunier et le boulevard Saint-Joseph côté impair ainsi que le territoire formé par le boulevard Saint-Joseph côté pair, le chemin de l'Aéroport, la rivière Saint-François, la rue Mont-Joie et la rue Sylvio. La rue Sylvio est exclue.</p>		
Saint-Simon (020) et L'Aquarelle (027)	liste rues et numéros civiques\Aquarelle-St-Simon.pdf	carte\Bassin Aquarelle St-Simon.pdf
<p>Description :</p> <p>Le boulevard Tourville et les rues adjacentes entre le boulevard Jean-de-Brébeuf et la route 139. La route 139 entre le boulevard Tourville et le 7e rang est de Wickham.</p> <p>Le territoire compris entre le boulevard Saint-Joseph, la rue Celanese (excluant celle-ci) la piste cyclable, le boulevard Jean-de-Brébeuf et ses affluents jusqu'au boulevard Lemire côté pair.</p> <p>Le quadrilatère formé du boulevard Jean-de-Brébeuf, de la rue Lévesque, de la rue Jean-de-Lalande et du boulevard Lemire.</p> <p>La Place de la Garde et la rue de la Commune comprise entre le boulevard Jean-de-Brébeuf et la Place de la Garde.</p>		
de la Marconi (029)	liste rues et numéros civiques\de la Marconi.pdf	carte\Bassin de la Marconi.pdf
<p>Description :</p> <p>Le territoire compris entre le boulevard St-Joseph côté impair, le boisé de la Marconi, l'autoroute 55 et le boulevard Jean-de-Brébeuf (excluant celui-ci). Le territoire compris entre la rue Plessis, la rue Fabre, le boulevard Mercure (excluant celui-ci) et le boulevard Saint-Joseph (excluant celui-ci). Le territoire compris entre les rues Fabre, Plessis, du Chardonnay et la 117e avenue.</p>		
L'Avenir (028)	liste rues et numéros civiques\L'Avenir.pdf	carte\Bassin L'Avenir.pdf
<p>Description :</p> <p>La municipalité de L'Avenir. Le boulevard Allard et ses affluents, entre la limite de la municipalité de L'Avenir et la route Caya, incluant la route Lachapelle jusqu'à la limite de la municipalité de L'Avenir. La route 143 et ses affluents entre la route Caya et la limite de la municipalité de L'Avenir.</p>		
À l'Orée-des-Bois (039)	liste rues et numéros civiques\oreedesbois.pdf	carte\Bassin oreedesbois.pdf
<p>Description :</p> <p>Le territoire délimité à l'est par la rivière Saint-François, à l'ouest par le boulevard Saint-Joseph (côté pair), au sud par une ligne partant</p>		

de la rivière à la hauteur de la rue Mont-Joie (excluant cette rue) jusqu'au boulevard Saint-Joseph (côté pair) à la hauteur de la rue Sylvio (incluant cette rue) et au nord par une ligne allant de la rivière au boulevard Saint-Joseph à la hauteur de la rue Lafond (excluant cette rue).

ÉCOLES PRIMAIRES DU SECTEUR EST

Le secteur EST regroupe sept écoles primaires situées dans les municipalités de Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Lucien, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Félix-de-Kingsey et dans une partie de la ville de Drummondville (Saint-Charles).

Liste des écoles

Bruyère / Saint-Charles, Carrousel, Cyrille-Brassard, Des 2 Rivières, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Félix-de-Kingsey et du Sentier.

Bruyère et Saint-Charles (001 et 002)	liste rues et numéros civiques/Bruyère St-Charles	carte/Bassin Bruyère St-Charles
<p>Description :</p> <p>Le territoire de la ville de Drummondville secteur Saint-Charles compris entre la route 122 côté pair, la limite de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, la limite de la municipalité de Saint-Lucien et la rivière Saint-François.</p> <p>La portion du 3^e rang de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover et ses affluents compris entre le numéro civique 1810 du 3^e rang et la limite de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover (incluant le territoire formé du 3^e rang de Simpson et des rues Anik et Talbot).</p> <p>Pour cette portion du territoire, l'application se fait de façon progressive depuis 2014/2015. Les nouveaux arrivants, les élèves de la maternelle n'ayant ni frère, ni sœur fréquentant l'école Cyrille-Brassard, de même que les parents volontaires au transfert vers l'école Bruyère/Saint-Charles fréquenteront cette école. Pour les autres enfants de ce territoire, ils poursuivront leur scolarisation à l'école Cyrille-Brassard.</p> <p>Si le nombre d'élèves excédait la capacité d'accueil de l'école Cyrille-Brassard, la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements scolaires du secteur « jeunes » s'appliquerait.</p>		
Saint-Félix-de-Kingsey (008)		
<p>Description :</p> <p>La municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.</p>		
Des 2 Rivières (012)	liste rues et numéros civiques\des 2-Rivières.pdf	carte\Bassin St-Lucien.pdf
<p>Description :</p> <p>La municipalité de Saint-Lucien à l'exception des domaines Lemire et des Pins.</p>		
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (022)		
<p>Description :</p> <p>La municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et la municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.</p>		
Cyrille-Brassard (030)	liste rues et numéros civiques\Cyrille-Brassard.pdf	carte\Bassin Cyrille-Brassard.pdf
<p>Description :</p> <p>La municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover à l'exception de la portion du 3^e rang et ses affluents comprise entre le numéro civique 1810 du 3^e rang et la limite de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover (Domaine du Chevreuil). La portion du 4^e rang, incluant les domaines adjacents, de la municipalité de Saint-Lucien comprise entre les limites de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover et la rue Despains.</p> <p>Pour l'application progressive concernant la portion du 3^e rang de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover et ses affluents compris</p>		

entre le numéro civique 1810 du 3 ^e rang et la limite de la municipalité Saint-Cyrille-de-Wendover (incluant le domaine du Chevreuil), voir le territoire de l'école Bruyère/Saint-Charles.		
Les nouveaux arrivants, les élèves de la maternelle n'ayant ni frère, ni sœur fréquentant l'école Cyrille-Brassard, de même que les parents volontaires au transfert vers l'école Bruyère/Saint-Charles fréquenteront cette école. Pour les autres enfants de ce territoire, ils poursuivront leur scolarisation à l'école Cyrille-Brassard. Si le nombre d'élèves excédait la capacité d'accueil de l'école Cyrille-Brassard, la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements scolaires du secteur « jeunes » s'appliquerait.		
Du Sentier (032)	liste rues et numéros civiques/du Sentier	Carte/Bassin du Sentier
Description : Le territoire de la Ville de Drummondville secteur St-Charles compris entre la route 122 côté impair, la rivière St-François, l'autoroute 20 et la limite de la municipalité de St-Cyrille-de-Wendover. Le boulevard Foucault, ses affluents compris entre l'autoroute 20 et le rang Sainte-Anne ainsi que le rang Sainte Anne jusqu'au numéro de porte 425 inclusivement.		
Carrousel (036)	liste rues et numéros civiques\Carrousel.pdf	carte\Bassin Carrousel.pdf
Description : La municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults. Le 5 ^e rang de la ville de Drummondville secteur Saint-Joachim-de-Courval. Une portion de la ville de Drummondville secteur Saint-Joachim-de-Courval compris entre le 425 du rang Sainte-Anne, la limite de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, la rivière Saint-François et la route 255.		

ÉCOLES PRIMAIRES DU SECTEUR OUEST

Le secteur OUEST regroupe neuf écoles primaires situées dans les municipalités de Saint-Germain-de-Grantham, DurhamSud, Saint-Bonaventure, Saint-Eugène, Saint-Guillaume, Wickham et Lefebvre.

Liste des écoles

Jésus-Adolescent, Roméo-Salois, Notre-Dame (Durham-Sud), Saint-Bonaventure, Saint-Eugène, Saint-Guillaume, Saint-Jean, Sainte-Jeanne-d'Arc et des Horizons.

Saint-Guillaume (009)		
Description : La municipalité de Saint-Guillaume.		
Jésus-Adolescent et Roméo-Salois (024 et 031)	liste rues et numéros civiques\Jésus-Adolescent et Roméo-Salois.pdf	carte\Bassin Jesus-Adolescent Romeo-Salois.pdf
Description : La municipalité de Saint-Germain-de-Grantham et la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham. Le 5 ^e rang de Drummondville compris entre le rang Watkins et l'autoroute Jean-Lesage. Le rang Watkins de Drummondville.		
Saint-Eugène (025)		
Description : La municipalité de Saint-Eugène.		
Saint-Bonaventure (026)		
Description : La municipalité de Saint-Bonaventure et la municipalité de Saint-Pie-de-Guire.		
Des Horizons (033)		
Description :		

École à vocation régionale.		
Notre-Dame (Durham-Sud) (044)		
Description : La municipalité de Durham-Sud.		
Sainte-Jeanne-d'Arc (046)		
Description : La municipalité de Lefebvre.		
Saint-Jean (047)	liste rues et numéros civiques\Saint-Jean.pdf	carte\Bassin Wickham.pdf
Description : La municipalité de Wickham incluant le rang 12 de Saint-Théodore-d'Acton du côté pair. Le 7 ^e rang est de la municipalité de Wickham côté pair appartenant à la ville de Drummondville secteur Saint-Nicéphore, situé entre la route 139 et la route Caya.		

ÉCOLES SECONDAIRES

Le territoire pédagogique d'une école comprend une partie du territoire du Centre de services scolaire confiée à cette école aux fins d'enseignement aux élèves du secteur jeune. Le service des ressources éducatives peut, aux fins de réaliser l'inscription de l'ensemble des élèves, confier à une autre école que celle prévue au territoire pédagogique, la responsabilité de l'enseignement d'un ou de plusieurs élèves.

Liste des écoles : Jean-Raimbault, Jeanne-Mance, Marie-Rivier, La Poudrière et l'École E.

Jean-Raimbault (050)		
Description : La partie de la ville de Drummondville formée par le quadrilatère suivant : l'autoroute 20, le boulevard St-Joseph (exclu), l'autoroute 55 et la voie ferrée. La partie de la ville de Drummondville située entre le boulevard Lemire, la voie ferrée, la 7 ^e avenue et la piste cyclable ainsi que les rues St-Marcel et St-Lucien entre St-Frédéric et St-Alphonse, la rue Notre-Dame et la 6 ^e avenue entre St-Frédéric et St-Damase, la rue St-Alphonse entre la 7 ^e avenue et St-Marcel et la rue St-Frédéric entre la 7 ^e avenue et St-Albert. La portion de territoire comprise entre le boulevard Lemire, la rue Bertrand jusqu'à la 25 ^e ; la 25 ^e avenue entre Bertrand et St-Laurent; la rue St-Laurent entre la 25 ^e et la 27 ^e avenue; la 27 ^e avenue entre St-Laurent et la voie ferrée. Le boulevard St-Joseph, du côté impair, entre St-Omer et Melançon. Le territoire des municipalités de Saint-Bonaventure, Saint-Pie-de-Guire, Saint-Guillaume et Saint-Eugène.		
Jeanne-Mance (053)		
Description : La partie du territoire de la ville de Drummondville comprise entre la rivière St-François, la rue Marchand, la rue Moisan, le boulevard St-Joseph et la rue Chapleau. Les rues Moisan et Marchand sont exclues du territoire. Le secteur de la ville de Drummondville compris entre la rue Celanese, St-Jean, la 6 ^e avenue, la voie ferrée et le boulevard Saint-Joseph en excluant : La rue St-Jean entre la rue Celanese et la 7 ^e avenue; Les rues St-Lucien et St-Marcel entre les rues St-Frédéric et St-Alphonse; La rue Notre-Dame et la 6 ^e avenue entre les rues St-Frédéric et St-Damase; La rue St-Frédéric entre les rues St-Albert et la 6 ^e avenue; La rue St-Alphonse entre les rues St-Marcel et la 6 ^e avenue.		

<p>Le territoire des municipalités de Saint-Félix-de-Kingsey, Saint-Lucien, et la ville de Drummondville secteur Saint-Charles-de-Drummond.</p>		
<p>Marie-Rivier (055)</p>		
<p>Description :</p> <p>La partie du territoire de la ville de Drummondville comprise entre le boulevard Saint-Joseph, l'autoroute 20, la rivière St-François, la rue Marchand (les deux côtés) et la rue Moisan (les deux côtés).</p> <p>La partie de la ville de Drummondville comprenant le 5^e rang, le boulevard Jean-de-Brébeuf et ses rues adjacentes comprises entre le boulevard Tourville et le 7^e rang de Saint-Germain-de-Grantham.</p> <p>La partie de la ville de Drummondville située à l'ouest de l'autoroute 20 et limité par la rivière St-François.</p> <p>Le territoire des municipalités de Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Germain-de-Grantham, Notre-Dame-du-Bon-Conseil village et paroisse, Saint-Cyrille-de-Wendover, Sainte-Brigitte-des-Saults et Saint-Joachim-de-Courval.</p>		
<p>La Poudrière (057)</p>		
<p>Description :</p> <p>La partie de la ville de Drummondville comprise entre la rue Laurier et le territoire compris entre la rivière Saint-François, le boulevard Saint-Joseph côté pair, la 106^e avenue et le boulevard des Chutes côté pair.</p> <p>Le territoire compris entre le boulevard St-Joseph côté impair, le boisé de la Marconi, l'autoroute 55 et le boulevard Jean-de-Brébeuf (excluant celui-ci). Le territoire compris entre la rue Plessis, la rue Fabre, le boulevard Mercure (excluant celui-ci) et le boulevard Saint-Joseph (excluant celui-ci). Le territoire compris entre les rues Fabre, Plessis, du Chardonnay et la 117^e avenue.</p> <p>Une section de la rue Lafontaine entre les rues Laurier et Chapleau.</p> <p>Le quadrilatère du domaine de la Celanese formé par la piste cyclable, la rue Celanese, les boulevards Saint-Joseph, Jean-de Brébeuf et Lemire. La rue Celanese est exclue.</p> <p>Le boulevard Jean-de-Brébeuf et ses rues adjacentes comprises entre le boulevard Lemire et le boulevard Tourville.</p> <p>Le territoire compris entre le boulevard Lemire, l'autoroute 55, la piste cyclable et la voie de chemin de fer en excluant la partie ci-dessous : La portion de territoire comprise entre le boulevard Lemire, la rue Bertrand jusqu'à la 25^e avenue; la 25^e avenue entre Bertrand et Saint-Laurent; la rue Saint-Laurent entre la 25^e avenue et la 27^e avenue; la 27^e avenue entre Saint-Laurent et la voie de chemin de fer.</p>		
<p>École E (061) – À compter de l'année scolaire 2024-2025</p>		
<p>Description :</p> <p>La portion de territoire de la Ville de Drummondville desservie au primaire par les écoles Saint-Étienne, Saint-Nicéphore et À l'Orée-des-Bois.</p> <p>Le territoire des municipalités de L'Avenir, Wickham, Durham-Sud et Lefebvre.</p> <p>La partie du boulevard Tourville et ses rues adjacentes comprises entre le boulevard Jean-de-Brébeuf et la route 139. La partie de la route 139 comprise entre le boulevard Tourville et le 7^e rang est de Wickham.</p>		